



Vers, le 4 Mars 2024

Mme. Joëlle LAVOREL, Maire de Vers

Aux parents d'élèves de l'école de Vers

Mairie

31 route de Valleiry 74160 VERS

Tel : 04 50 35 20 33 / Fax : 04 50 35 15 47

Email : periscolaire@vers74.fr

Site : www.vers74.fr

Affaire suivie par : Sabrina LAUDES

OBJET : Inscription aux services périscolaires rentrée 2024.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en annexe de ce courrier le dossier d'inscription aux services périscolaires pour l'année 2024-2025 composé de :

- La fiche d'inscription à compléter,
- Le règlement intérieur des services périscolaires,
- La méthode de calcul du quotient familial,
- Le mandat SEPA vierge pour la mise en place du prélèvement automatique.

La fiche d'inscription (3 pages) doit être complétée, signée et retournée en Mairie **avant le vendredi 12 Avril 2024 - 8h dernier délai par dépôt** :

- Dans la boîte aux lettres de la Mairie.
- Mail (documents envoyés format PDF et non photo).

Les documents pour le calcul du quotient familial seront à remettre à la rentrée en septembre. En effet, les derniers avis d'imposition (2024 sur les revenus 2023) sont reçus dans le courant de l'été.

J'attire votre attention sur le fait que la commune ajuste les services et le personnel nécessaire en fonction des effectifs à prendre en charge.

En conséquence, il est impératif de respecter cette date limite de retour du 12 Avril 2024.

Après remise de la fiche d'inscription, votre compte sur le Portail Familles sera en activité pour l'année scolaire et vous pourrez alors demander des modifications (annulation et/ou inscription) des cantines et garderies pour la semaine du 1^{er} septembre 2023, impérativement avant le 29 août 2024 - 8h. Passé ce délai, aucune demande ou modification ne pourront être prises en compte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Joëlle LAVOREL